



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 075-2020
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.97

Déposée le : 12.03.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Schlup (Schüpfen, UDC) (porte-parole)

Cosignataires : 2

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 04.06.2020

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la sécurité
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Réserves d'urgence

Le Conseil-exécutif est chargé

1. d'informer régulièrement (tous les 3 à 5 ans) la population sur les provisions domestiques ;
2. de s'engager auprès de la Confédération en faveur de la constitution de réserves d'urgence de produits essentiels (denrées alimentaires, médicaments et appareils vitaux, énergie) destinées à la population d'au moins trois mois ;
3. de s'engager auprès de la Confédération pour que cesse les fermetures d'hôpitaux de secours de l'armée.

Développement :

La situation dans laquelle se trouvent actuellement la Suisse et le reste du monde à cause du coronavirus montre à quel point notre société peut être fragile sans réserves d'urgence ni infrastructures de base. On remarque également qu'en situation de crise, chaque Etat à travers le monde pense d'abord à ses intérêts propres. Or, « gouverner, c'est prévoir » !

Motivation de l'urgence : la situation actuelle, qui est survenue très rapidement, montre que ces propositions doivent être examinées au plus vite.

Destinataires

– Grand Conseil